



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires**

OBJET : Action en faveur du commerce sur l'intercommunalité : modification des conditions de l'aide « boutique test »

EXPOSE

La communauté de communes développe un ensemble d'actions en faveur du développement commercial des centralités. Elle s'appuie pour cela sur l'action du Quai des Entrepreneurs, par l'accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets et par le biais des conventions partenariales avec les Chambres Consulaires. D'autres actions spécifiques sont mises en œuvre à l'image du développement de solutions numériques pour les commerçants avec la société Villes&Shopping.

La communauté de communes assure également la promotion et l'ingénierie des aides économiques régionales proposées aux commerçants. Le dispositif « Pays de la Loire Commerce Artisanat » permet aux commerçants implantés sur les communes du territoire (hors Châteaubriant et Derval) de bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 22 500 € pour financer leurs investissements. 18 dossiers ont été accompagnés par le service économique de la communauté de communes pour un montant total d'aide régionale de 169 270 € dont 3 dossiers sont actuellement en cours d'instruction.

La communauté de communes a également mis en œuvre un dispositif spécifique applicable à la ville de Châteaubriant. Le dispositif « boutique test » permet d'encourager et d'accompagner un commerçant dans sa phase de création (étude de marché / financement / communication) ainsi que durant les premiers mois de son installation. Le porteur de projet bénéficie à cet effet de la mise à disposition d'un local commercial sur une durée de 6 mois avec loyer progressif (gratuité pendant 3 mois puis 3 mois avec un loyer réduit de 50%). Il profite en parallèle d'un appui extérieur personnalisé en conseils et coaching, proposé par les Chambres Consulaires dans le cadre de nos conventions partenariales. 6 commerces ont ainsi été créés sur la ville-centre, 5 ont validé leur période test en engageant une poursuite de leur activité après 6 mois avec la conclusion de baux commerciaux, 1 dossier est actuellement en cours et arrive prochainement à échéance.

Compte tenu du contexte de crise sanitaire et des conditions d'éligibilités des communes au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce Artisanat », il vous est proposé :

- de doubler la durée d'accompagnement en proposant sur 12 mois, 6 mois de gratuité et 6 mois de loyers réduits à 50% aux dossiers en cours et à venir,
- d'élargir le dispositif à la commune de Derval.

Ce dossier a été examiné lors de la Conférence des Maires réunie le 11 février dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'approuver les modifications des conditions d'attribution de l'aide « boutique test »;
- 2) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 février 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20210219-511-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-02-2021

Publication le : 19-02-2021

Conseil Communautaire du 1



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20210219-511-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-02-2021

Publication le : 19-02-2021



Le Président,

Alain HUNAU